Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et marques de commerce

Tour de la Bourse
Bureau 3700, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone
514 397 7600 Télécopieur
1 800 361 6266 Sans frais

www.fasken.com

André Turmel
Direct 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Le 4 septembre 2014
No de dossier : 10887/115805.157

SDÉ/PAR MESSAGER

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : **DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO-QUÉBEC À COMPTER DU 1erJANVIER 2015 - R-3903-2014**

Chère consoeur,

La présente fait suite à la lettre du procureur d'HQT du 28 août 2014 relativement aux commentaires portants sur les demandes d'intervention de la FCEI.

Dans un premier temps, la FCEI tient à s'excuser auprès de la Régie, d'Hydro-Québec et des intervenants quant aux délais à déposer son budget prévisionnel dans le présent dossier. Ce délai a été causé en partie par les discussions plus longues avec l'expert que la FCEI souhaitait retenir notamment avec l'AQCIE/CIFQ sur la question de l'efficience.

Après considération et après avoir pris connaissance des derniers développments dans le dossier 3897 (mécanisme incitatif initié par la Régie), la FCEI ne déposera pas une preuve d'expert sur l'efficience.

Il en va de même quant au coût de retraite. La FCEI ne déposera pas de preuve d'expert sur cette question cette année dans le présent dossier mais entend questionner HQT à cet égard.

Nous joignons à la présente lettre notre budget prévisionnel.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.

André Turmel
AT/os
p.j.
c.c. : HQT